



## Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

### Caractéristiques Démographiques et Socio-Economiques de la Population

**Collectivité territoriale** : Tanourdi  
**Préfecture** : Midelt

### Caractéristiques Démographiques

#### 1. Population et ménages :

Au 1<sup>er</sup> septembre 2014, la collectivité territoriale compte 2 872 habitants et 486 ménages, soit une taille moyenne de ménages de 5,9 personnes par ménage. Cette population se répartit à raison de 49,9% de femmes et 50,1% d'hommes.

La répartition de la population selon les grands groupes d'âge montre que, 28,2% ont moins de 15 ans, 60,5% sont âgées de 15 à 59ans et 11,2% ont 60 ans ou plus.

La population en âge de scolarisation (7 à 12 ans) quant à elle représente 10,5% de l'ensemble de la population communale.

**Tableau 1 : Population et ménages**

Population et ménages			Age de scolarisation en %	Grands groupes d'âge en%		
Population	Part des femmes (%)	Ménages	7 à 12 ans	Moins de 15 ans	15 à 59 ans	60 ans et plus
2 872	49,9	486	10,5	28,2	60,5	11,2

#### 2. Etat matrimoniale et fécondité :

Sur l'ensemble des habitants âgés de 15 ans et plus, 24,0% sont célibataires, (cette proportion est de 16,7% chez les femmes et 31,3% chez les hommes), 66,9% sont mariés et 9,1% sont en situation de désunion soit par veuvage ou par divorce.

L'âge d'entrée en première union (l'âge moyen au premier mariage) est de 24,7 ans. Celui-ci est de 27,6 ans pour les hommes et 21,3 ans pour les femmes.

Quant à la fécondité, mesurée par l'indice synthétique de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme), elle est estimée à 1,1 Enfants/femme.

**Tableau 2 : Etat matrimoniale par sexe et fécondité**

Sexe	Population selon l'état matrimonial en %				Age au 1 <sup>er</sup> mariage	ISF
	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé		
Masculin	31,3	65,9	,7	2,1	27,6	
Féminin	16,7	67,8	11,7	3,8	21,3	1,1
Total	24,0	66,9	6,2	3,0	24,7	

## Caractéristiques Socio-Economiques

### 1. Analphabétisme et scolarisation :

Sur l'ensemble de la population communale âgée de 10 ans et plus, 64,0% sont analphabètes. Cette proportion est de 72,8% chez les femmes et 55,3% chez les hommes.

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 8 à 13 ans au moment du recensement (7 à 12 ans au début de l'année scolaire 2013/2014) est de 93,0% pour les deux sexes (92,1% chez les filles et 93,0% chez les garçons).

**Tableau 3 : Analphabétisme et scolarisation par sexe**

Sexe	Masculin	Féminin	Total
Taux d'analphabétisme(%)	55,3	72,8	64,0
Taux de scolarisation(%)	93,0	91,0	92,1

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon les niveaux d'instruction montre que 20,2% ont un niveau primaire, 11,1% ont un niveau secondaire collégiale, 3,4% ont un niveau secondaire qualifiant et 1,8% ont un niveau supérieur, la population n'ayant aucun niveau ou un niveau préscolaire quant à elle représente 63,4%.

**Tableau 4 : Population selon le niveau d'instruction en %**

Néant	Préscolaire	Primaire	Second. Collégiale	Second. Qualifiant	Supérieur
63,1	0,3	20,2	11,1	3,4	1,8

### 2. Activité et chômage :

Le taux net d'activité est de 44,8%. Cet indicateur, calculé en rapportant l'effectif de la population active âgée de 15 ans et plus, composée des actifs occupés et des chômeurs, à l'effectif total de la population du même âge de la commune est de 83,2% chez les hommes et 6,2% chez les femmes.

Concernant le taux de chômage, rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge, qui s'élève à 2,1%, il est de 2,0% pour le sexe masculin et 3,1% pour le sexe féminin.

Par ailleurs, on note que la répartition de la population selon la situation dans la profession dévoile que 23,5% des actifs, exceptés les chômeurs n'ayant jamais travaillé, exercent en

tant que salariés, 75,4% en tant qu'indépendants et 0,9% en tant qu'employeur. Les autres catégories (aide familial, apprentis et autre) totalisent 0,2% de la population en question.

**Tableau 5 : Activité et chômage par sexe**

Sexe	Taux net d'activité(%)	Taux de chômage(%)
Masculin	83,2	2,0
Féminin	6,2	3,1
Total	44,8	2,1

### 3. Pauvreté :

Le taux de pauvreté qui est le pourcentage des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, s'est situé à 21,9% dans la commune et ce en 2014, alors que le taux de vulnérabilité, qui est la proportion de la population qui n'est pas pauvre mais qui court un grand risque de pauvreté, a atteint 31,9%.

## Conditions d'Habitation des Ménages

### 1. Type d'habitat :

La répartition des ménages selon le type de logement indique que 92,4% des ménages habitent un logement de type rural, 6,6% résident dans une maison marocaine (traditionnelle ou moderne). Les ménages qui logent dans des habitats de type appartement ou villa / étage de villa, représentent 0,0% et 0,2% respectivement, l'habitat sommaire ou bidonville quant à lui n'abrite que 0,2% des ménages.

**Tableau 6 : répartition des ménages selon le type d'habitat en %**

Villa/étage de villa	Appartement	Mais.Mar. Traditionnel	Mais.Mar. Moderne	Sommaire/ bidonville	Logement rural	Autres
0,2	0,0	0,4	6,2	0,2	92,4	0,6

### 2. Statut d'occupation :

88,3% des ménages de la commune sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement, 0,0% sont accédant à la propriété et 0,2% sont des locataires. Les autres statuts d'occupation (logé gratuitement, logement de fonction ou autres) représentent 11,5%.

**Tableau 7 : répartition des ménages selon le statut d'occupation en %**

Propriétaire/ copropriétaire	Accédant à la propriété	Locataire	Logé gratuitement	Logement de fonction	Autres
88,3	0,0	0,2	5,3	6,0	0,2

### 3. Nombre de pièces occupées dans le logement :

Sur l'ensemble des ménages de la commune, 34,8% habitent des logements composés de 1 à 2 pièces, 35,8% habitent des logements de 3 pièces et 17,9% logent dans des habitats dotés de 4 pièces. Les ménages qui occupent des logements de 5 pièces et plus représentent 4,9%.

Le taux d'occupation, autrement appelé nombre moyen d'individus par pièce, (rapport entre le nombre total d'habitants et le nombre de pièces occupées dans une commune), s'élève à 1,9 personnes par pièce.

**Tableau 8 : répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées dans le logement en % et taux d'occupation**

Taux d'occupation (pers/pièce)	Ménages selon le nombre de pièces occupées dans le logement en %							
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces et +
1,9	8,2	26,5	35,8	17,9	4,9	3,5	1,4	1,6

#### 4. Equipements de base dans le logement :

82,9% des ménages occupent un logement raccordé à un réseau public d'électricité et 24,9% habitent un logement relié à un réseau public de distribution d'eau et 78,6% des ménages habitent un logement doté d'une cuisine. Le W.C, le bain moderne ou la douche et le bain local, qui constituent les autres équipements de base du logement, sont disponibles chez 20,8%, 0,4% et 19,5% des ménages respectivement.

**Tableau 9 : répartition des ménages selon les équipements de base du logement en %**

Eau potable	Electricité	Cuisine	W.C	Bain moderne ou douche	Bain local
24,9	82,9	78,6	20,8	0,4	19,5

#### 5. Mode d'évacuation des eaux usées :

6,8% des ménages habitent un logement raccordé au réseau public d'assainissement, 2,1% utilisent des fosses septiques, 3,5% jettent les eaux usées dans des puits perdus, 87,7% les jettent dans la nature; Alors que 0,0% utilisent d'autres modes d'évacuation des eaux usées.

**Tableau 10 : répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées en %**

Réseau public	Fosse septique	Puits perdus	Dans la nature	Autres
6,8	2,1	3,5	87,7	0,0

#### 6. Mode d'évacuation des déchets :

,2% des ménages de la commune jettent leurs déchets dans des bacs à ordures de la collectivité territoriale, ,0% s'en débarrassent grâce à un camion commun ou privé, 97,7% les jettent dans la nature et 2,1% utilisent d'autres modes d'évacuation des déchets.

**Tableau 11 : répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets en %**

Bac à ordures de la collectivité	Camion commun ou privé	Dans la nature	Autres
0,2	0,0	97,7	2,1